

Itinéraire :

Cet itinéraire peut être néanmoins emprunté à partir de n'importe quel endroit du circuit)

Stationnement : Mémorial Kongolo

Départ : Mémorial Kongolo

Emprunter la drève à droite en sortant du parking, qui mène à l'église de Gentinnes. Arrivés sur la place de l'église, prendre le chemin à droite. Passer le petit pont sur la Houssière (épurée en 2012 grâce au Contrat de rivière). Prendre ensuite à droite sur une centaine de mètres, la Rue Charlemont, puis directement à gauche, la Rue Prosper Bouffieux. Emprunter ensuite sur la droite, la Rue Golard sur +/- 500m. Prendre ensuite à droite, le sentier jusqu'à la rue Charlemont. Prendre à gauche pendant quelques mètres, avant de virer à droite dans le Bois de l'Ermitage qu'il faut traverser pour rejoindre le Mémorial Kongolo.

Au bout du bois, retraverser le pont sur la Houssière (*) et rejoindre le parking par la droite (chemin en pavés)

(*) Variante :

Emprunter, 100 m après le pont, le chemin de terre à gauche pendant environ 500 m.

Au T, prendre à droite pendant 500 m et au Y, prendre à gauche pour rejoindre le cimetière de Gentinnes. Prendre à droite, la Rue du Cimetière,

pour redescendre vers le Mémorial Kongolo via la Drève Parmentier (1^{ère} à droite)

Histoire de Gentinnes en bref :

La première mention du nom « Gentinnes » apparaît au XII^e siècle.

Les terres de Gentinnes furent longtemps et souvent disputées. Ainsi, l'abbaye de Bonne-espérance en reçut-elle l'église et des terres paroissiales dès le 12^{ème} siècle. L'abbaye de Villers y a acquis d'importants biens à Géronvillers.

En 1716, Charles-Ghislain d'Udekem fut ennobli baron de Gentinnes.

En 1904, les Frères de la congrégation du St-Esprit y installèrent un noviciat pour les futurs missionnaires et plus tard, un collège d'enseignement secondaire. Rebaptisé du nom de Mémorial Kongolo, il abrite aujourd'hui un centre d'animation spirituelle et depuis 1966, une chapelle commémorative en souvenir et hommage aux missionnaires assassinés en 1962 au Congo. L'église Ste-Gertrude a été bâtie en 1863

Commerces :

- Marchand vélos
- Traiteur
- Menuisier
- Ardoisier
- Entreprises générales
-

Une initiative de l'Echevinat du Tourisme et de l'Environnement – 2010 -



BALADE RECREATIVE DE GENTINNES



Niveau Difficulté : Moyen

Durée approximative : 1h30/2h (avec variante)

Longueur : 2,5km /4 km (avec variante)

Contact : Commune de Chastre – 010/65.44.86

Syndicat d'initiative – 010/65.44.64 (durant les permanences) ou 010/65.05.13

